

Lieutenant André Arnaud MOUNIER



Né le 23 août 1913 à Oued Séguin en Algérie (Département de Constantine).

Scout et catholique fervent, il fait des études de droit à Alger. Licencié en droit, il fait en même temps une préparation militaire supérieure dont il sort major d'Afrique du Nord. Il est nommé sous-lieutenant avant même son service militaire qu'il effectue en 1934 à Saumur puis, l'année suivante, au 3^{ème} Chasseurs d'Afrique à Constantine avec le grade de lieutenant.

Avocat à la cour de Tunis, il est mobilisé en 1939 ; versé au 1^{er} Étranger à Sousse, il est envoyé sur la ligne Mareth dans le sud Tunisien, où l'armistice le surprend.

Démobilisé en septembre 1940, il refuse la défaite et contacte le commandant BREUILLAC, chef d'État-major du général DUCLOS, commandant le groupe de subdivision Sousse-Gabès, et favorable également à la reprise des combats. Ensemble, ils vont commencer à recruter des éléments et former, avec quelques camarades, un réseau de renseignements : le réseau MOUNIER.

La bataille de la Méditerranée bat alors son plein. Les convois italiens et allemands descendent le long des côtes tunisiennes sur la Tripolitaine. C'est de Malte que partent les coups qui doivent barrer le passage à ces convois. L'organisation d'André MOUNIER et de son ami, l'avocat PERUSSEL sera "l'œil" de Malte, du cap Bon à Ben-Gardane.

Il leur apparaît avant tout indispensable d'établir une liaison matérielle avec Malte et les Britanniques de l'*Intelligence Service*. Le hasard les place un jour devant un petit bâtiment de douze mètres, le *Pescadou*. Ils l'achètent, le réparent, se procurent un moteur d'occasion et réussissent en janvier 1941, la liaison Tunis-Malte, soit 187 miles (348 km). De retour par un sous-marin qui les dépose au nord de Sousse, ils rapportent deux postes radio émetteurs-récepteurs qu'ils entreposent chez le commandant BREUILLAC. Le premier poste est installé à Tunis, l'autre à Kélibia et un troisième sera mis en place plus tard à Sfax.

Pour être plus libre de ses mouvements le réseau MOUNIER forme alors une "Société de Pêche", installée à Tunis et mitoyenne du cabinet d'avocat d'André MOUNIER. Le nombre des liaisons avec Malte est ainsi décuplé. Sur une barque, déguisés en pêcheur, MOUNIER, BREUILLAC et VERDIER, un actif du réseau, vont, une fois par mois, au large de Sousse, au-devant d'un sous-marin britannique ; ils en débarquent du matériel et lui font passer divers documents.

Une section de sabotage est créée au sein du réseau. En mars 1941, les Britanniques acceptent le principe de fournir des explosifs (mines magnétiques) au réseau MOUNIER. MOUNIER et BREUILLAC mettent au point la pose des mines magnétiques sous la coque par un plongeur. Le réseau obtient d'importants résultats : échouage de bateaux italiens, destruction de camions français en route pour la Libye, pillage des épaves de bateaux italiens pour récupérer des documents.

Les 8 et 9 juin 1941, François VALLÉE, qui a intégré le réseau trois mois auparavant, fait exploser deux cargos, le *Sirios* et l'*Achille* avec l'aide de son adjoint, Henri GAILLOT. Quelques jours plus tard, VERDIER colle une mine sous le ventre de l'*Hermes*, cargo italien chargé de minerai. L'*Hermes* se casse en deux sous l'explosion survenue à quai. Les Italiens exigent son remplacement par le *Beauce*. François VALLÉE attend que le nouvel équipage soit sur le *Beauce* rebaptisé *Proserpina* pour le faire sauter à son tour. Mais une sentinelle le surprend dans sa tâche et donne l'alerte. VALLÉE est pris, puis GAILLOT quelques jours plus tard. MOUNIER parvient à s'échapper, puis à regagner Malte le 26 juin 1941. BREUILLAC est arrêté à son tour ainsi qu'une dizaine de membres du réseau qui est démantelé.

A Malte, le capitaine MOUNIER est incorporé dans les Forces françaises libres sous le nom de Dalloz. Le 23 septembre 1941, de nuit, André MOUNIER accompagné du sergent-chef LUCIANI s'envole de Malte pour une mission secrète vers la Tunisie à bord d'un hydravion *Heinkel 115* avec 4 camarades et l'avion s'abat en mer à grande allure. Il n'y a aucun survivant. Le capitaine MOUNIER est mort au champ d'honneur, remplissant son devoir comme bon soldat et bon Français".

- Chevalier de la Légion d'Honneur
- Compagnon de la Libération - décret du 12 mai 1943
- Croix de Guerre 39/45 avec palme